

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 04/07/2024
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 04/07/2024
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 04
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20240701-2024JUIL01_203-DE
		7.5.1
		de subventions

DEPARTEMENT
DU GERS

ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

Séance Publique ordinaire du **1^{er} juillet 2024**

12

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 21 juin 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, M. Marc DUGROS, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mme Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

M. André GALOIX,
M. Frank GOBBATO
Mme Christiane PREVITALI
Mme Odile SCHAAP

Ont donné procuration :

M. André GALOIX à M. Éric MATTIUSI
M. Frank GOBBATO à M. Jean-Yves DELACOSTE
Mme Christiane PREVITALI à M. Xavier BALLENGHIEN
Mme Odile SCHAAP à M. Joël VAN DEN BON

Secrétaire : M. Loïc DÉSANGLES

Objet : Proposition d'approbation du cahier des charges relatif à l'étude sanitaire de la Cathédrale – demande de subventions pour diverses interventions à la Cathédrale

RAPPORTEUR : Xavier BALLENGHIEN, Maire

Lors du vote du budget, le conseil municipal a voté des actions pour la sauvegarde de la cathédrale, avec l'inscription d'un budget prévisionnel de 40 000€ pour la réalisation d'une **étude sanitaire**, potentiellement subventionnée par la DRAC, ainsi qu'une participation conjointe de la paroisse, de l'association des amis de l'orgue, et de la commune, pour réaliser un **grand nettoyage de l'orgue**, opération potentiellement financée également.

Cette dernière a été lancée, les travaux viennent d'être attribués pour un montant HT de 21 875 €, soit 26 250 € TTC.

En ce qui concerne l'étude sanitaire, Monsieur le Maire propose aujourd'hui à l'assemblée d'en préciser le contour.

Celle-ci devra présenter :

- Un bilan technique sanitaire précis, documenté et illustré afin de déterminer les diverses pathologies de ce bâtiment sur lesquelles il conviendra d'agir, concernant le périmètre suivant :
 - le clocher et la façade ouest (façade principale), sur ces éléments bâtis de la cathédrale, l'état des lieux prendra en compte :
 - ✓ les éléments de structure : arcs et voûtes, charpentes, planchers et voûtains,
 - ✓ les éléments de façade : colonnes et pilastres, chapiteaux, frontons, corniches, consoles, balustrades et garde-corps, etc...
 - ✓ les menuiseries extérieures : grilles, portails, fenêtres, etc...
 - l'ensemble de la couverture de la cathédrale,
 - l'ensemble des vitraux.

Cet état des lieux a pour objet de nous renseigner sur l'état de l'ouvrage existant. Il doit mettre en avant le mode constructif de l'édifice et ses spécificités éventuelles.

- Un parti d'intervention sous la forme de scénarii qui précise la nature, les caractéristiques et le programme de travaux nécessaires à la conservation du bâtiment
- Une estimation financière des travaux hiérarchisés par ordre de priorité et par phases fonctionnelles :
 - urgences
 - conservation

Par ailleurs une **intervention doit être réalisée en urgence sur les vitraux** de la baie n°14 (dépose et réparation) pour un montant prévisionnel de 17 493,60 € TTC, sur lequel nous pourrions bénéficier d'aides.

- Travaux sur le vitrail de la Cathédrale :
 - dépose et réparation du vitrail : 2 820 € TTC
 - échafaudage à la cathédrale : 14 673,60 € TTC

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- d'approuver le lancement de l'étude sanitaire de la Cathédrale, en concertation avec les services du Ministère de la Culture
- de valider le cahier des charges tel qu'il est annexé à la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter tous les financeurs potentiels, sur l'ensemble de ces opérations.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdite.




Le Secrétaire de séance,
Loïc DÉSANGLES




Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 4 JUIL, 2024
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 4 JUIL, 2024